



Règlement de l'épreuve 2021



Retrait des dossards : le samedi 9 octobre 2021 de 11h à 18h. et le dimanche 10 octobre de 7h à 9h à la salle Maison du Temps Libre de Vouneuil-sous-Biard. Aucune inscription sur place.

Départ du 20km et du 1^{er} relais des duos à 9h30

Départ du 10km à 9h45

Participation : 10 km → 16 ans et plus - 20 km → 18 ans et plus - 20 km « duos » → 16 ans et plus

Attention : total des 3 courses : 1300 coureurs maximum ! 1200 coureurs solos et 50 équipes duos max

Droits d'inscription par personne (hors frais bancaires) : pour les 10km, 20km et 20km duo (par personne) : 10€
Inscription en ligne : <https://amicale-des-fondus-2021.onsinscrit.com/>

Si inscription par courrier : Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de **L'AMICALE DES FONDUS** à :

Vincent BERGEON, 1 allée des Sorbiers
86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Récompenses : Salle MTL, cadeau à tous les inscrits, lot de la 43^{ème} à tous les arrivants. Casse-croûte et boissons à l'arrivée.

10 km et 20 km solo : lot aux trois premiers scratch Homme et Femme ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie (H et F), à l'équipe la plus nombreuse.

Pour le 20 km Duo : les 3 premiers (Hommes, Femmes et relais mixtes)

Remise des récompenses et tirage au sort à partir de 12h.

Résultats : affichage après la course et sur le site : www.onsinscrit.com & www.lesfondus.fr

Assurances : Responsabilité civile souscrite auprès de GROUPAMA, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

Service médical : Assuré et coordonné par les Dr Christophe IDIER et César SCHOTTEY, la sécurité sera assurée par la protection civile de la Vienne.

Les catégories :

Cadets : 2004 – 2005	M4 : 1962 à 1966
Juniors : 2002 – 2003	M5 : 1957 à 1961
Espoirs : 1999 à 2001	M6 : 1952 à 1956
Seniors : 1987 à 1998	M7 : 1947 à 1951
M0 : 1982 à 1986	M8 : 1942 à 1946
M1 : 1977 à 1981	M9 : 1937 à 1941
M2 : 1972 à 1976	M10 : avant 1936
M3 : 1967 à 1971	

Conditions : Être titulaire d'une licence FFA en cours de validité (joindre photocopie). Pour les non licenciés : posséder un certificat médical datant de moins d'un an le jour de la course ou sa photocopie mentionnant la non-contre-indication **de la pratique de la course à pieds en compétition**.

Ces documents seront conservés par les organisateurs. Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Départ-Arrivée : Au même endroit dans le bas du bourg de Vouneuil-sous-Biard à proximité du stade. 1 tour pour le 10 km, 2 tours pour le 20 km.

Gestion par puce : Une puce est intégrée à votre dossard (ne pas le plier). Pour être classé(e), vous devez franchir la ligne d'arrivée avec votre dossard, il doit être visible sur la poitrine ou avec un porte dossard.

Pour le 20km Duo : la puce sera fixée sur le bâton témoin que vous vous devrez vous passer au 10^{ème} km.

Droit à l'image : l'inscription à cette épreuve autorise les organisateurs, leurs partenaires et ayants droits à utiliser les images fixes et vidéos sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires.

Annulation : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de catastrophe naturelle (intempéries...), de décision administrative ou toute autre circonstance sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement. Si annulation liée au Covid-19, l'inscription sera remboursée (hors frais bancaires).

Mesures sanitaires liées au Covid-19 : les recommandations sanitaires au moment de la course seront appliquées. Un pass sanitaire sera demandé en guise de justificatif. Sans pass sanitaire, les concurrents seront tenus de présenter le jour J un test PCR de moins de 48h.